

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIERS DE LA COIFFURE-ANNÉE DE TERMINALE- TITRE RNCP34420- CODE ROME D1202-ENREGISTRE LE 25/07/20219

Le bac pro métiers de la coiffure s'adresse à des élèves intéressés par le secteur de la coiffure. Autonomes dans leurs tâches, ces élèves apprécient le contact avec les autres, sont à l'écoute et dotés d'un bon sens de la communication et du travail en équipe. Le titulaire de ce bac pro est également force de proposition pour conseiller les clients et leur vendre des produits capillaires adaptés.

Le titulaire du bac pro métiers de la coiffure est un professionnel spécialisé dans les techniques de coupe, de forme, de coloration, de coiffage, l'accueil de la clientèle, le conseil personnalisé pour la vente de prestations et de produits. Il peut être amené à former et encadrer du personnel au sein d'un salon de coiffure, en plus de la gestion technique, administrative et financière.

ACCÈS A LA FORMATION

Ce bac pro se prépare en 3 ans après la classe de 3^e. Les élèves entrent en 2^{de} professionnelle **métiers de la beauté et du bien-être** pour préparer cette spécialité du bac pro.

L'accès est différent pour les élèves en apprentissage qui entrent directement dans cette spécialité de bac pro sans passer par une 2^{de} pro famille de métiers.

Les élèves titulaires de certains CAP du même secteur peuvent également le préparer en 2 ans sous certaines conditions, (positionnement en 1^{ère} bac pro métiers de la coiffure). Une étude de dossier est effectuée et un entretien individuel.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le bachelier peut gérer un salon de coiffure ou s'installer à son compte. Il peut également choisir de travailler dans le milieu du spectacle et de la mode ; dans des établissements de thalassothérapie, de soins, d'hébergement pour personnes âgées. ; dans des centres de réinsertion ; ou dans des entreprises de distribution ou de fabrication de produits et matériels capillaires destinés aux professionnels

POURSUITES D'ÉTUDES

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier et une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS.

- BTS métiers de la coiffure (code RNCP20687) prépare les étudiants à tous les métiers du management, du marketing, du développement, de la formation et de la gestion commerciale dans le monde de la coiffure.
- Brevet de maîtrise RNCP37528 - Coiffeur (BM)

CONTENUS DE FORMATION

BLOCS DE COMPETENCES

POSSIBILITE DE DELIVRANCE DE BLOCS DE COMPETENCES A L'ISSUE DE LA FORMATION

ACTIVITES PROFESSIONNELLES	BLOCS DE COMPETENCES
Pôle 1- Conception et réalisation de prestations de coiffure	RNCP34420BC01 - Concevoir et réaliser des prestations de coiffure - Réaliser un diagnostic en vue du service - Adapter et mettre en œuvre un protocole d'hygiène et de soins capillaires - Concevoir et réaliser une coupe personnalisée - Concevoir et réaliser une modification personnalisée de la couleur - Concevoir et réaliser une mise en forme et un coiffage personnalisés
Pôle 2- Relation avec la clientèle et vente de services et de produits	RNCP34420BC02 - Etablir des relations avec la clientèle - Vendre des services et des produits - Accueillir la clientèle, identifier ses attentes et ses besoins - Conseiller et vendre des services, des produits capillaires, des matériels et des accessoires - Suivre la relation client et participer à la fidélisation de la clientèle - Mettre en place et animer des actions de promotion de produits et de services
Pôle 3- Pilotage d'une entreprise de coiffure	RNCP34420BC03 - Piloter une entreprise de coiffure - Organiser l'activité des personnels - Suivre et accompagner l'équipe - Aménager et gérer les espaces d'une entreprise de coiffure - Participer au pilotage administratif, économique et financier
	RNCP34420BC04 - Mathématiques - Rechercher, extraire et organiser l'information - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution - Expérimenter, simuler - Critiquer un résultat, argumenter - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit
	RNCP34420BC05 - Physique-chimie - Rechercher, extraire et organiser l'information - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en

	<p>respectant les règles de sécurité - Expérimenter, simuler - Critiquer un résultat, argumenter - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit</p>
	<p>RNCP34420BC06 - Economie - Gestion</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les caractéristiques de l'environnement et du secteur de son activité professionnelle - Découvrir et maîtriser les bases de la gestion et de la communication professionnelle
	<p>RNCP34420BC07 - Prévention-santé-environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème - Analyser une situation professionnelle en appliquant différentes démarches : analyse par le risque, par le travail, par l'accident - Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques - Proposer et justifier les mesures de prévention adaptées - Proposer des actions permettant d'intervenir efficacement face à une situation d'urgence
	<p>RNCP34420BC08 - Langues vivantes</p> <p>Compétences de niveau B1+ du CECRL - S'exprimer oralement en continu - Interagir en langue étrangère - Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère</p>
	<p>RNCP34420BC09 - Français</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer - Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire - Devenir un lecteur compétent et critique - Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle
	<p>RNCP34420BC10 - Histoire-géographie-enseignement moral et civique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures - Comprendre les enjeux liés au développement durable - Identifier les enjeux et contraintes de la mondialisation - Identifier les droits et devoirs civils, politiques, économiques et sociaux
	<p>RNCP34420BC11 - Arts appliqués et cultures artistiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les caractéristiques essentielles d'œuvres, de produits, d'espaces urbains ou de messages visuels - Situer une œuvre ou une production dans son contexte de création - Maîtriser les bases de la pratique des outils graphiques, traditionnels et informatiques
	<p>RNCP34420BC12 - Education physique et sportive</p> <p>Compétences de niveau 4 du référentiel de compétences attendues</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une performance motrice maximale - Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains - Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique - Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif - Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité
	<p>RNCP34420BC13 - Langues vivantes (bloc facultatif)</p> <p>Compétences de niveau B1+ du CECRL</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'exprimer oralement en continu - Interagir en langue étrangère - Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère
	<p>RNCP34420BC14 - Education physique et sportive (bloc facultatif)</p> <p>Compétences de niveau 5 du référentiel de compétences attendues</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une performance motrice maximale - Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains - Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique - Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif



	- Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité
	RNCP34420BC15 - Mobilité (bloc facultatif) - Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger - Caractériser le contexte professionnel étranger - Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger - Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION https://referentiels-professionnels.eduscol.education.fr/bac_pro_MDC.html

CONDITIONS D'ACCÈS –LP ST VINCENT DE PAUL

Avoir validé sa première BCP Métiers de la coiffure

Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur à partir du 8 juillet 2024 pour une durée de 12 mois

Durée estimée entre la demande et le début de la formation : 2 mois maximum

Date d'entrée en formation prévisionnelle : 2 septembre 2024

MODALITÉS DE LA FORMATION ET D'ÉVALUATION

Cours théoriques, pratiques professionnelles et savoirs associés en présentiel. Évaluations diagnostiques, formatives et sommatives sur 3 trimestre de l'année scolaire 2024-25, formalisées sur des bulletins trimestriels (moyennes et appréciations).

Les épreuves de l'examen final se déroulent en CCF (contrôle en cours de formation) et en épreuves ponctuelles.

Le diplôme est délivré par le ministère de l'éducation nationale.

L'apprenti évoluera en mixité de public au sein de la classe de de terminale Métiers de la coiffure dont à minima 50 % de l'effectif élèves en formation initiale.

PRISE EN CHARGE DES COÛTS DE FORMATION

En contrat d'apprentissage, 600 heures de formation par an sont **nécessaires et obligatoires** pour pouvoir s'inscrire à l'examen. La prise en charge est également assurée par l'**OPCO EP GRAND EST**

0 euro à la charge des alternants
Aucun frais d'inscription

ACCESSIBILITÉ / RESTAURATION

Accès aux locaux : tout public

Restauration au self : 7.00€/repas

Hébergement : le CFPC/UFA VDP ne dispose pas d'internat.

RÉMUNÉRATION DE L'APPRENT PAR MOI LA 3EME ANNÉE

AVANT 18 ans

18-20 ans

21-25 ans

55% DU SMIC

67% DU smic

78% du SMIC

972.00€

1 184.00€

1 378,00€

En janvier 2024, montant du SMIC BRUT mensuel : 1 766,9 € Les montants indiqués correspondent au salaire brut

Des modalités et aménagements sont proposés aux personnes en situation de handicap **(le registre d'accessibilité est disponible à l'accueil du Lycée)**

RÉMUNÉRATION DES ALTERNANTS

En apprentissage, le tuteur doit être titulaire à minima du brevet de maîtrise en Alsace Moselle

Ces montants peuvent être majorés si un accord collectif applicable dans l'entreprise fixe une rémunération minimale plus élevée

Convention collective <https://code.travail.gouv.fr/convention-collective/2596-coiffure-et-professions-connexes>



RÉSULTATS ET PERFORMANCE

Il s'agit de la 1^{ère} année : les indicateurs de performance et les résultats ne sont pas encore connus

MAJ le 09/09/2024



LES AIDES AUX APPRENTIS



Aides à l'apprentissage

Carte d'étudiant des métiers : Elle permet de bénéficier de réductions auprès de restaurants, accès culturels, ...

Contactez votre centre de formation

Prime d'activité : versée à toute personne dont les ressources respectent certaines limites calculées trimestriellement. Simulation : caf.fr



Aides à la mobilité

Aides au permis de conduire de 500€ pour le permis B

Contactez votre centre de formation

Aide Vacances annuelle de 50€ à 250€ pour partir en vacances.

Avoir entre 18 et 25 ans sous certaines conditions

Conditions et éligibilité sur : <https://depart1825.com/>



Aides à la culture

Pass Culture : Application sur téléphone portable réservée aux jeunes de 18 ans, y compris les apprentis.

300 € sont crédités selon les critères d'éligibilité avec des offres (cinéma, concert, théâtre, musée, cours artistiques, achat de livres, BD, ...)

Information : pass.culture.fr



Aides au logement

Aide personnalisée pour le logement (APL)

Prise en charge pour les locataires d'une partie du loyer en fonction des revenus et du montant du loyer. Pas de limite d'âge / Information et éligibilité : caf.fr

Mobili-Jeune : Prise en charge pour les locataires d'une partie du loyer (entre 10 et 100€) pendant un an pour les étudiants en alternance / Information et éligibilité : mobilijeune.actionlogement.fr/connexion

Loca Pass : financement sous forme de prêt à taux 0% du versement de votre dépôt de garantie / Information et éligibilité : <https://www.actionlogement.fr/l-avance-loca-pass>

Garantie VISALE : Pour les locataires sans garantie Garantie de l'État remplaçant les garants lorsque le locataire n'en a pas / Information et éligibilité : <https://www.actionlogement.fr/la-garantie-visale>



Aides locales

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre **région, agglomération ou commune** pour d'éventuelles aides pour les jeunes et apprentis

Mission locale : Pour la recherche d'employeur, en cas de rupture de votre contrat ou pour des difficultés d'ordre social, n'hésitez pas à contacter la Mission locale de votre territoire

Les missions locales ont développé un accompagnement global en direction des jeunes de 16 à 25 ans. Elles traitent l'ensemble des difficultés d'insertion : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs.



